



Règlement du Challenge d'Ensérune U15

Article 1 - Date du tournoi

L'édition 2024 du Challenge d'Ensérune U15 aura lieu le samedi 30 et dimanche 31 mars 2024 au stade Jules Barbe de Colombiers.

Article 2 - Catégorie et joueurs

Tous les joueurs participants devront être titulaires d'une licence FFF valide.

Le tournoi regroupera des équipes de catégorie U15 ou U14/U15.

Il vous sera demandé de fournir le listing Footclubs avec la liste des joueurs enregistrés.

Chaque équipe devra être composée au maximum de : 11 titulaires et 3 remplaçants.

Article 3 - Horaires

Chaque responsable d'équipe devra, dès son arrivée, remplir la feuille de match et la remettre au comité d'organisation.

Seuls les joueurs présents sur la feuille de match seront autorisés à participer au tournoi.

Les équipes participantes devront être présentes au moins 30 minutes avant le début du tournoi.

Début des rencontres le samedi 30 mars à 10h30.

Article 4 - Durée des rencontres

- 30 minutes : 2 Mi-temps de 15 minutes avec une pause de 5 minutes entre.

Article 5 - Format du tournoi

Le tournoi se déroule suivant un système de poules, avec 8 équipes réparties dans 2 poules de 4.



Phase de poules initiales :

Chaque équipe joue 3 matchs de poule. A l'issue de la phase de poules, les équipes classées 1ère et 2e se qualifient pour l'Ambition Final Four. Les équipes classées 3e et 4e se qualifient pour l'Avenir Final Four.

Final Four :

Chaque équipe joue 3 matchs de poule. A l'issue des matchs le classement final est établi.

En cas de match nul, le vainqueur sera déterminé à l'issue d'une série de 3 tirs au but par équipe avant une mort subite si nécessaire.

L'ordre des rencontres sera établi par tirage au sort.

Article 6 - Divers

L'organisation se réserve le droit de modifier l'un des articles du présent règlement si les circonstances venaient à l'exiger.

Tout engagement est soumis à l'acceptation du présent règlement.

Article 7 – Points et classement

- Match gagné : 3 points
- Match perdu 0 point

En cas d'égalité en phase de championnat seront pris en considération dans l'ordre :

- Le goal average particulier
- Le goal average général
- La meilleure attaque
- La meilleure défense

En cas de nouvelle égalité, une séance de 3 tirs au but par équipe sera effectuée.

Attention au vu du planning des rencontres, aucun retard ne sera toléré, une équipe pourra être déclarée forfait si elle ne se présente pas pour la rencontre.

Article 8 - Arbitrage

L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres officiels et bénévoles (joueurs et dirigeants) licenciés du club. Les Lois du jeu sont celles des règlements officiels de la FFF.

L'accès au terrain est strictement réservé aux joueurs et éducateurs.



Il sera demandé à chaque club de bien vouloir mettre à disposition un dirigeant ou un joueur pour appliquer la règle du hors-jeu.

Article 9 - Matériels

Chaque club devra être fourni de jeux de maillots et ballons de match et également de chasubles pour son équipe.

Article 10 - Responsabilité et assurances

Tous les joueurs participants devront être assurés. L'Ensérune FC décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs et/ou spectateurs, ainsi que toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou de matériel n'étant pas la propriété du club.

Les vestiaires et les douches ne seront pas accessibles.

Article 11 - Comportement

Il est demandé aux dirigeants des clubs de veiller à la bonne tenue de leurs joueurs, éducateurs et supporters, au calme et au respect de l'esprit sportif.

Ce rassemblement sera avant tout une fête pour les jeunes joueurs et toutes les équipes seront récompensées à l'issue du tournoi.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'appliquer les sanctions en cas de manquement à ces règles.